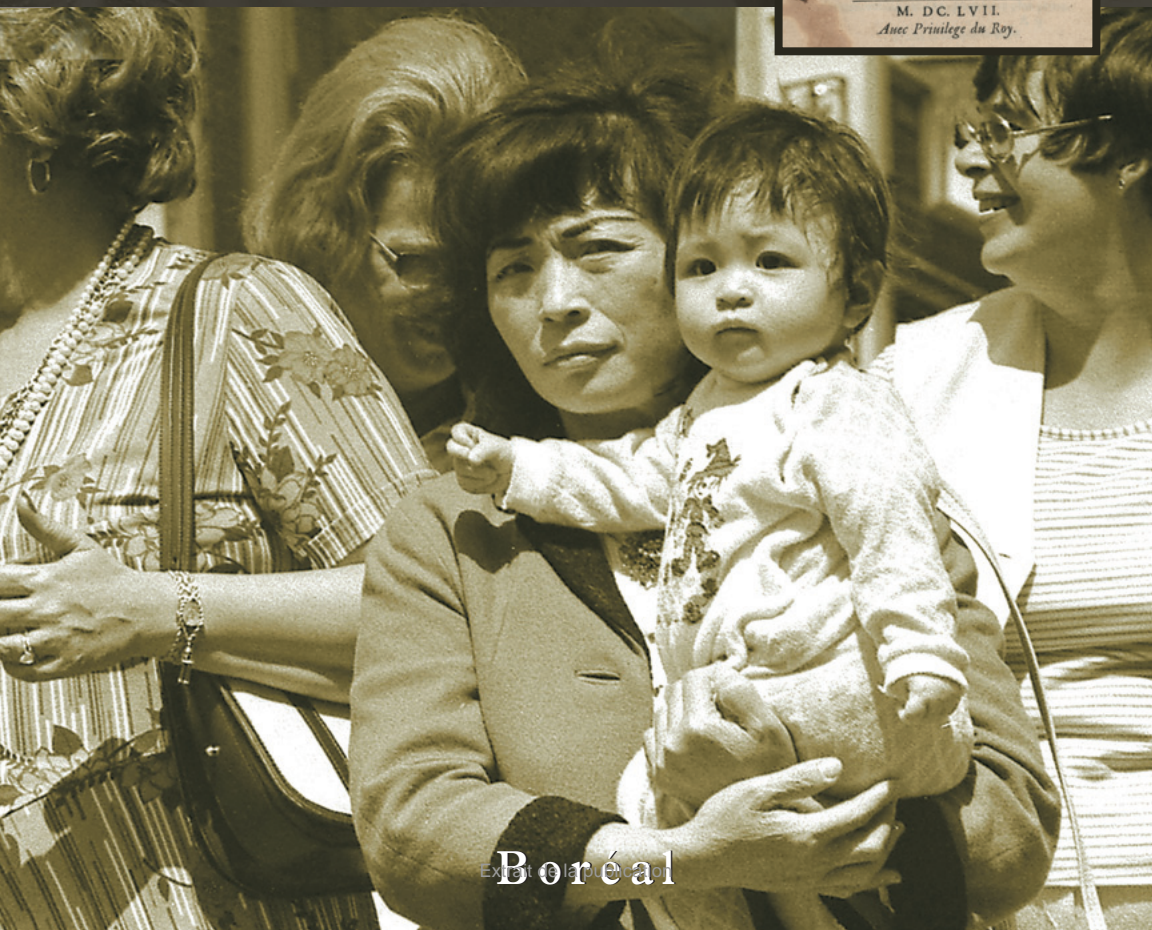
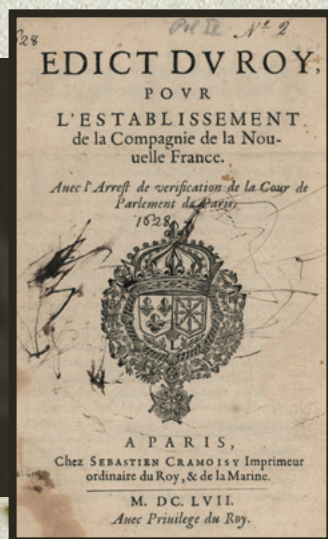


MARTIN PÂQUET

Tracer les marges de la Cité

Étranger, Immigrant et État
au Québec 1627-1981



Boréal

Éditions de la Boréal

Les Éditions du Boréal
4447, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L2
www.editionsboreal.qc.ca

Extrait de la publication

TRACER LES MARGES DE LA CITÉ

Martin Pâquet

TRACER LES MARGES
DE LA CITÉ

Étranger, immigrant
et État au Québec, 1627-1981

Boréal

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fondation canadienne des sciences humaines, de concert avec le Programme d'aide à l'édition savante, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les Éditions du Boréal remercient le Conseil des Arts du Canada ainsi que le ministère du Patrimoine canadien et la SODEC pour leur soutien financier.

Les Éditions du Boréal bénéficient également du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

Photos de la couverture : Archives nationales du Québec, centre de Québec (photo E10, D75-218, P22A).
En mortaise, Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Polygraphie 4, n° 2.
Edict du Roy pour l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France, Paris,
Chez Sebastien Cramoisy, 1657.

© Les Éditions du Boréal 2005
Dépôt légal : 2^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Les Éditions du Seuil

Données de catalogage avant publication (Canada)

Pâquet, Martin, 1963-

Tracer les marges de la cité : étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981

Comprend des réf. bibliogr. et un index

ISBN 2-7646-0381-9

1. Québec (Province) – Émigration et immigration – Histoire.
2. Étrangers – Québec (Province).
3. Immigrants – Québec (Province).
4. Québec (Province) – Politique et gouvernement. I. Titre.

JV7290.Q8P35 2005 304.8714'009 C2005-940573-2

*À Andrée et Sarah Xia Xin,
jamais étrangères.*

Dires et lois des *kaloikagathoi* :
« *Philia, taxis politeias*
— Nos liens de l'amitié,
notre ordre de la Cité —
exigent l'équilibre des choses,
que l'Autre n'oblitére le Même
par la mouvante mésalliance.
Chaos et contagion alarment.
[...]
Par le sacré, le sang et le contrat,
traçons donc les marges de la Cité. »

[Fragments 4]

Avant-propos

Bien que l'enquête historique soit une démarche individuelle, il n'en demeure pas moins qu'elle ne peut se déployer en vase clos. À l'image de son objet d'étude — l'étranger et l'immigrant sur une durée de quatre siècles —, cette enquête s'est déroulée dans des espaces variés — Toronto, Moncton et Québec — et des temps qui semblent longs — huit années. Parfois, l'expérience de ces espaces et de ces temps a permis à l'auteur historien de mieux saisir les processus multiples de la catégorisation. Souvent, elle lui a offert le privilège de la rencontre dans toute sa libéralité et sa créativité. Dès lors, l'auteur historien a accumulé une dette de reconnaissance qu'il cherche ici à exprimer.

D'emblée, l'auteur veut rendre un hommage à ceux et celles qui, à l'instar des compagnons des corps de métier, l'ont accompagné tout au long de ce périple. Sans leur appui, leurs commentaires critiques et leurs encouragements, cet ouvrage n'aurait pas la même importance ni le même fini. Aussi, il tient à remercier pour leur générosité intellectuelle, leur honnêteté ainsi que leur soutien amical Steven Bednarski, Bertrand Bernard, Joceline Chabot, Danielle Courtemanche, Pierrette Courtemanche, Bruce Curtis, Érick Duchesne, Jean-Marie Fecteau, Yves Frenette, Donald Fyson, Gilles Gallichan, Robert Gagnon, Yves Gagnon, Jean-Philippe Garneau, Guylaine Girouard, Richard Godin, Denis Goulet, Peter Gossage, Allan Greer, Patrice Groulx, Daniel Hickey, Richard

Jones, Alain Lacombe, Richard LaRue, Marie LeBel, Jocelyn Létourneau, Marcel Martel, Kenneth McRoberts, François Melançon, Jean Morency, Alice Pâquet, Roberto Perin, Yves Roby, Alain Roy, Lyse Roy, Jocelyn Saint-Pierre, Matteo Sanfilippo et Nathalie Tousignant. Il offre aussi un témoignage de sa gratitude aux évaluateurs anonymes de son manuscrit, pour le caractère essentiellement constructif de leurs critiques. Il va sans dire que toute omission ou toute erreur dans cet ouvrage ne peuvent être attribuées qu'au seul auteur.

Devant la masse des archives constituant son terrain de fouilles, l'historien serait fort démuni sans la présence de repères préalables et de guides ayant quadrillé le chantier. Il tient donc à témoigner de sa profonde reconnaissance au personnel des différents dépôts d'archives, notamment ceux qui œuvrent dans les centres des Archives nationales du Québec sis à Montréal et à Québec. Plus particulièrement, l'auteur est redevable à Rénald Lessard, dont l'efficacité professionnelle et l'enthousiasme furent vivement appréciés.

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a versé une subvention pour le projet de recherche intitulé « Les catégorisations étatiques de l'étranger et de l'immigrant au Québec, 1627-1981 » (410-98-0844), projet qui est à l'origine de cet ouvrage. Grâce à cette précieuse aide financière, l'auteur a pu compter sur l'intelligence vive et le travail efficace de Jean-Pierre Labadie, Anthony Chiasson et Jérôme Boivin. Que ces derniers en soient chaleureusement remerciés.

Deux chapitres de cet ouvrage ont fait l'objet d'une publication antérieure. De nombreux éléments révisés du chapitre 3 proviennent de l'article « “Diminuer le danger par de bons règlements intérieurs.” État colonial et contrôle médical des migrations au Bas-Canada et au Canada-Uni, 1795-1854 », paru dans les pages du *Canadian Bulletin of Medical History / Bulletin canadien d'histoire de la médecine* (vol. 16, n° 2 [Printemps 1999], p. 271-291). Quant au chapitre 5, il provient d'une version révisée de la brochure de la Société historique du Canada, *Vers un ministère québécois de l'Immigration, 1945-1968*, publiée en 1997 dans la collection « Les groupes ethniques du Canada » (n° 23, 29 p.).

Enfin, de sa gestation à son achèvement, deux personnes ont concouru de façon toute spéciale à l'élaboration de cet ouvrage. Chacune à sa manière, elles ont encouragé l'historien à dépasser les ornières

convenues de la courte durée en histoire québécoise. Il convient tout d'abord à l'auteur de saluer Paul-André Linteau. Éditeur accompli et tenace, il a su lui insuffler le désir de relever le défi d'une enquête de longue haleine, tout en prodiguant conseils bienvenus et encouragements appropriés. Le défi étant venu à son terme, qu'il reçoive ici l'expression du plein respect et de la gratitude entière. Quant à la seconde personne, elle n'est pas la moindre. Andrée Courtemanche a été au cœur de cette expérience. Historienne de grand talent, elle a permis à l'auteur de s'initier à la riche tradition de l'historiographie médiévale, où l'esprit critique et le potentiel d'innovation ont nourri le développement récent des recherches historiques. Compagne de tous les moments, elle m'a apporté sa complicité intellectuelle et son appui indéfectible n'excluant pas la juste remontrance, qui ont assuré une récolte fructueuse à ce labeur. Enfin, mère de ma fille, elle a su partager avec moi l'expérience de l'inclusion la plus forte que l'on puisse connaître. Qu'elle trouve dans ces quelques mots la simple marque de ma tendresse et de mon amour.

Martin Pâquet

Introduction

*Listen to the story
men tell last year
that sound of other places
though they happened here*

LEONARD COHEN, « On hearing a name
long unspoken », *Stranger Music*

Penser l'immigration, c'est penser l'État.
ABDELMALEK SAYAD, *La Double Absence*

L'ordre des choses

Au grand déplaisir de M^{gr} François de Montmorency Laval, Daniel Vuil, ou Will, fait de la contrebande d'alcool avec les Amérindiens. Mal lui en prend. « Hérétique relaps, blasphémateur & profanateur des Sacremens », il ne peut bénéficier de la clémence accordée aux sujets du Roi Très Chrétien. Emprisonné dès le mois de février 1661 par les autorités civiles, Daniel Vuil connaît une fin tragique. Le matin du 7 octobre 1661, il passe devant le peloton d'exécution pour y être « arquebuzé »¹.

Dans la journée du 25 juillet 1854, plusieurs navires mouillent au port de Québec, à bord desquels se trouvent un nombre respectable d'émigrants agriculteurs et ouvriers parmi leurs passagers. Parmi ces navires, note le surintendant Alexander C. Buchanan, le *Theron* transporte 105 jeunes femmes provenant de Limerick, en Irlande. Émigrant en vertu des dispositions des *Poor Laws*, elles reçoivent à leur débarquement une modeste somme de 20 shillings. Certaines trouvent ensuite un emploi de domestique à Québec, quelques-unes se rendent plutôt à New York ou à Boston, la plupart d'entre elles s'en vont au Canada-Ouest. Dans ce groupe d'émigrantes, Ellen R. semble en bonne santé mais manifeste rapidement des signes d'aliénation mentale. Après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital des Émigrés, elle accompagne Mary K. à l'Asile de Beauport, où les autorités médicales les internent².

À l'aéroport de Dorval, le 13 juillet 1979, la famille Phommaline descend de l'avion après un long vol qui l'a menée de Bangkok à Montréal. Institutrice, Deuan, la mère, parle un français fort respectable, alors que le père, Thiemme, ancien militaire, ne comprend que le lao. Leurs deux fils, Thie et Thou, se rappellent leur frère, mort pendant la guerre. Le souvenir des dernières années leur est lourd. Après que Thiemme se fut évadé des geôles de Nang Kai en 1975, ils ont connu les privations du camp de réfugiés de Loei, en Thaïlande. Ces noires souvenirs font dorénavant partie de leur bagage. Bénéficiant du parrainage de la paroisse de Saint-Bruno, la famille Phommaline s'installe maintenant au Québec. Bien que la transition soit brutale, la contrée ne lui est pas inconnue, puisque le frère de Thiemme y a acquis une formation en génie électrique. Disposant d'un logement grâce au comité d'accueil de la paroisse, elle pourra maintenant travailler, ébaucher des projets neufs, se refaire une vie³.

Qu'ont en commun ces hommes et ces femmes ? L'expérience de la migration, certes. Un horizon sombre pour certains d'entre eux, ou des raisons de croire en un avenir meilleur. Pourtant, il y a plus encore : une commune soumission à cette forme implacable de persuasion clandestine, « celle qui est exercée tout simplement par l'*ordre des choses* ». Cet ordre des choses relègue Daniel Vuil, Ellen R. et la famille Phommaline à des places sises aux marges de la Cité, de la communauté politique. Ces places de déclassés, ce sont celles de l'étranger, de l'immigrant⁴.

L'étranger, l'immigrant. Souvente fois, le sens commun leur attribue une essence dotée d'attributs spécifiques jugés naturels. Par sa nature même — étant l'*Autre* par excellence —, l'étranger serait celui ou celle qui n'est pas *Soi*. Puisqu'il se meut dans l'espace, l'immigrant, quant à lui, posséderait un caractère versatile, à l'allégeance incertaine. On voit là ce que le sens commun comporte de préconceptions et de préjugés, puisque l'on ne naît ni étranger ni immigrant : on le devient dans un certain contexte social par le jeu de circonstances historiques données. Entendons alors les conditions d'étranger et d'immigrant comme des phénomènes sociohistoriques, comme des *rappports*, d'après l'acception de l'historien Edward P. Thompson, selon lesquels des individus se trouvent confinés dans des positions marginales au regard des normes hégémoniques de la communauté politique. Ces positions, elles relèvent non pas de la permanence de la structure mais du changement sociohistorique. En effet, elles évoluent à la fois pour l'individu et pour la communauté politique. L'individu peut ou non s'intégrer de manière variable au groupe dominant. La communauté politique, elle, redéfinit constamment ses catégories et ses classifications normatives régissant l'inclusion et l'exclusion — son *ordre des choses* — pour en établir la congruence avec la réalité changeante⁵.

Bref, l'étranger et l'immigrant vivent aux marges de la Cité, des marges qui sont tracées par les autorités de la communauté, les responsables des diverses institutions politiques : la colonie, la province, l'État, de quelque forme qu'il soit. Se trouver en marge ne signifie pas pour autant être en dehors des relations de pouvoir. Bien au contraire, les individus placés en position marginale éprouvent toute la force issue de ces relations, à la manière de particules métalliques situées dans un champ magnétique. Ils ne disposent que de peu de moyens — de capital — pour échapper à l'exercice du pouvoir des autorités de la communauté politique. Ce pouvoir revêt de multiples atours. Il s'exprime d'abord par l'acte de catégoriser, de représenter l'Autre suivant des schèmes de classification munis d'attributs jugés communs et naturels pour l'ensemble de la réalité qu'ils recouvrent. Si dire c'est faire, les dénominations de l'*étranger* et de l'*immigrant* employées dans l'ordre du discours politique deviennent des catégories *performatives*, soit des catégories capables d'engendrer elles-mêmes, du seul fait d'être

produites, les groupes qu'elles désignent. En évoquant l'étranger ou l'immigrant, les responsables politiques font alors appel à toute une série de caractéristiques changeantes qui leur permettent de catégoriser un individu par rapport à eux-mêmes, de lui assigner une identité sociale et politique, puis de l'inclure ou de l'exclure, au choix. Ainsi, les individus catégorisés en tant qu'étrangers ou immigrants sont jugés à l'aune des valeurs des responsables politiques, qui les considèrent comme dotés ou non d'attributs leur assurant l'inclusion dans la communauté. Répartis de part et d'autre des lignes de démarcation, les « étrangers » et les « immigrants » sont soit privilégiés, soit refoulés au-delà de la communauté politique⁶.

Les traces des marges de la Cité reflètent ici l'existence préalable des *ordres des choses*, des *échelles de valeurs*, des *classifications politiques*. Ces classifications hiérarchisées ne se manifestent pas sous une forme achevée et constante : les responsables politiques les construisent mentalement, les modèlent dans la durée selon des orientations, des projets, des processus comme l'élaboration de l'État. Elles acquièrent leur légitimité grâce aux actes d'institution, actes qui se répètent et se succèdent les uns après les autres, sous une forme rituelle, adoptant ainsi toute l'apparence du naturel. Pouvant être intériorisées par les différents acteurs, elles sont aussi la matrice des rapports de domination prééminents dans le champ politique. Ainsi, comprendre comment ces catégories politiques de l'étranger et de l'immigrant sont socialement construites, se développent, acquièrent de nouvelles significations avec le temps, font consonance avec la réalité sociale, c'est comprendre l'ordre des choses, à l'apparence naturelle, qui structure le champ politique, qui attribue aux différents acteurs une position dominante ou dominée, qui trace les marges de la Cité⁷.

Sur ces assises, il est possible de poser une myriade d'interrogations relativement simples, renvoyant à des questions fondamentales dans l'étude des rapports sociaux et de leurs dimensions politiques. Qui fait partie de la communauté politique ? Qui en est exclu ? Comment la communauté politique s'organise-t-elle ? Quelles sont les catégories fondamentales à partir desquelles elle se divise ? Le pouvoir de cette Cité s'exerce-t-il seulement sur le Même ? L'Autre peut-il constituer un objet de ce pouvoir ? Selon quelles modalités ? Sous quels *ordres des choses* ?

Tel est le questionnement orientant la présente enquête historique. D'emblée, celle-ci vise à reconstituer la construction des catégories de l'étranger et de l'immigrant parmi les acteurs présents au sein des institutions politiques de la communauté politique québécoise durant la période allant de 1627 — soit dès la création de la Compagnie des Cent-Associés, premier acte législatif dans la colonie française qui régit l'appartenance politique — à 1981, avec la création du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, qui se déroule à un moment charnière de la reconfiguration de l'ordre symbolique canadien, celui du rapatriement de la Constitution. Au cours de cette longue période, trois catégories se détacheraient successivement : celle gravitant autour de l'absence d'allégeance, ce lien mystique avec le Souverain — les étrangers, aubains, *aliens* ou *denizens* ; celle fondée sur la *nature* empirique, sur l'origine des individus — les émigrés, immigrés ou immigrants appartenant à différentes ethnies ; celle élaborée sur le modèle de l'*homo œconomicus* doté de droits et d'attributs évaluables et quantifiables, soit ici la capacité de s'exprimer dans la langue majoritaire de communication, le potentiel d'investissement et la qualification professionnelle — les immigrants et les ressortissants étrangers. Ce faisant, les transformations de ces catégories témoigneraient des mutations de l'appareil politique sur le territoire québécois, qui passe d'une colonie dépendant d'une métropole royale à un État semi-souverain — une province — cherchant à réguler les mouvements migratoires. Elles attesteraient surtout les profondes mutations de la pensée d'État et de l'évolution du politique, partant d'une représentation prémoderne d'une cosmogonie théologico-politique, qui prévalait avant la Révolution industrielle, à celle d'une communauté organique — la Cité perçue comme un corps, conception fondée sur une lecture moderne et scientifique des rapports sociaux — pour aboutir, à la fin de la période étudiée, à une représentation contractuelle de la communauté politique.

Avant d'aller plus loin et de dessiner la cartographie souterraine des strates du passé, il importe de dresser l'établi, de préciser les contours de l'objet étudié — la formation de la *pensée d'État* —, le terrain d'enquête privilégié — l'histoire de la culture politique au Québec entre 1627 et 1981 —, ainsi que la méthodologie de l'enquête — celle de l'anthropologie historique.

Une histoire, celle de la pensée d'État

Avec l'étude des catégories régissant l'inclusion et l'exclusion par rapport à la communauté politique, qu'entend-on par une histoire de la pensée d'État? Certes, on le devine, l'étranger et l'immigrant se conçoivent dans différentes formes du champ politique : celles de l'Église, de la Nation, de l'État. De prime abord, affirmons-le nettement : ceci n'est pas une histoire de la Nation. Il en est d'autres, explicitant sur un mode sociologique les différents rapports d'altérité. Toutefois, au regard de l'historien du politique, l'étude de cette représentation collective ne permet pas vraiment une compréhension pleine et entière des processus de catégorisation de l'étranger et de l'immigrant. Il y a d'abord la question de la création moderne de la Nation, fruit de la Révolution industrielle, dont la construction relativement récente offre peu de possibilités d'analyse sur une longue durée dans l'étude généalogique des catégories d'étranger et d'immigrant. Il y a surtout l'efficacité douteuse propre à l'exercice du pouvoir de catégorisation. En dépit des mots d'ordre des mandants nationalistes, les règles d'inclusion et d'exclusion de la Nation tendent à rester fugaces, puisque leur légitimité n'est reconnue que par leurs tenants. Aussi, la dimension disciplinaire de ces règles ne peut pleinement s'exercer, car la Nation ne détient ni corps de police, ni forces armées, ni cours de justice, ni bagage juridique pour les imposer⁸.

Ceci est donc une histoire de l'État ou plutôt de la formation d'une *pensée d'État*. Cette pensée précède la possibilité d'un État ; elle plonge dans le passé, elle s'arrime aux différentes institutions politiques de la fin du Moyen Âge et de la modernité naissante, elle s'inscrit dans un processus parfois chaotique, souvent continu, de pacification normative sur un territoire donné. Le politologue Bertrand Badie ainsi que plusieurs historiens médiévistes ayant étudié la genèse de l'État moderne ont souligné ailleurs le caractère historique de l'État, invention relativement récente dans l'histoire de l'humanité puisqu'elle apparaît avec les traités de Westphalie, en 1648, qui ont mis fin à la guerre de Trente Ans en Europe et établi le principe de souveraineté politique sur un territoire précis, circonscrit par des frontières stables. Étude de longue durée, l'analyse historique de la pensée d'État permet de creu-

Table des matières

AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	15
L'ordre des choses	15
Une histoire, celle de la pensée d'État	20
Un terrain d'enquête, celui de la culture politique québécoise	23
Une méthode d'enquête, celle de l'anthropologie historique	26
Se dégager des sédiments du temps	28
CHAPITRE PREMIER • NATURELS SUJETS RÉGNICOLES ET ESTRANGES	
EN ROYAUME DE FRANCE, 1627-1760	33
L'étranger au quotidien	33
Sociabilités du pouvoir et culture théologico-politique	35
De l'inclusion et de l'exclusion selon l'allégeance : la dyade du sujet et de l'étranger	40
De la naturalisation comme adoption politique	51
CHAPITRE 2 • DE LA RÉVÉLATION À L'ORIGINE, 1760-1817	57
Une cosmogonie théologico-politique plus abstraite	58

La naissance fonde l'allégeance	63
S'accommoder	68
Assurer la sécurité	78
CHAPITRE 3 • « DISPOSÉ À ACCUEILLIR AVEC LIBÉRALITÉ ET FRATERNITÉ », 1817-1853	
Une nouvelle pensée et un nouveau discours	93
De nouvelles pratiques administratives : objectivité et démarche problématique	96
Une intervention professionnelle, centralisée, efficace et spécialisée	102
Des conceptions renouvelées de l'ordre social	111
CHAPITRE 4 • LA CLASSIFICATION ORGANIQUE DE LA CITÉ, 1853-1945	
L'économie de la classification étatique	125
Les modalités de la classification	129
Les stratégies d'inclusion et d'exclusion	135
La quête de la prospérité comme facteur d'inclusion	135
La volonté d'intégration comme facteur d'inclusion	141
L'utilité comme facteur d'une inclusion mitigée	142
L'ordre comme facteur d'exclusion	145
La santé publique comme facteur d'exclusion	150
La nature de l'immigrant comme facteur d'exclusion	160
CHAPITRE 5 • <i>L'AGGIORNAMENTO</i> DE L'ÉTAT-NATION, 1945-1968	
Le droit de migrer et le contrat d'intégration	170
Pourquoi intervenir ?	172

TABLE DES MATIÈRES	317
Détenir les attributs de Soi	175
Entre liberté et discipline	187
CHAPITRE 6 • LES NORMES DU CONTRAT, 1968-1981	201
Une lecture des phénomènes	203
L'ordre du discours	205
La gestion des ressources humaines	213
Recruter et sélectionner en fonction des besoins exprimés et du maintien de l'équilibre interne	214
L'accueil entre éducation, précaution et éthique	226
CONCLUSION	239
LISTE D'ABRÉVIATIONS	249
NOTES	253
BIBLIOGRAPHIE	297
INDEX	307



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN AVRIL 2005
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE GAUVIN
À GATINEAU (QUÉBEC).

Tracer les marges de la Cité

Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981

Qu'est-ce qu'un « étranger » ? Qu'est-ce qu'un « immigrant » ? Ces catégories ont évolué au Québec depuis l'acte de fondation de la Compagnie des Cent-Associés en 1627 jusqu'à la création du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, en 1981. Par ces questions, l'historien Martin Pâquet cherche à cerner les contours de la formation d'État pendant quatre siècles, au fur et à mesure qu'il passait d'une colonie royale à une province à l'intérieur d'un régime fédéral.

Les transformations de ces catégories témoignent des mutations de l'appareil politique sur le territoire québécois. Elles attestent les profondes mutations de la pensée de l'État, partant d'une représentation pré-moderne d'une cosmologie théologico-politique prévalant avant la Révolution industrielle, à celle d'une communauté organique – la Cité perçue comme un corps, conception fondée sur une lecture moderne et scientifique des rapports sociaux – pour aboutir à la fin de la période étudiée à une représentation contractuelle de la Communauté politique.



Martin Pâquet est professeur au département d'histoire de l'Université Laval. Il est l'auteur de nombreux articles et co-auteur, avec Yves Frenette, de la Brève histoire des Canadiens français (Boréal, 1998).